

CARTE BANCAIRE
CIC



S

A0000000421010

CB

LE 14/02/26 A 10:29:36

JARDIGRAMAT

ST JEAN LESPINASSE

46400

7589017

10057

79084839400025

#####8786

A80FF818458D1FCF

SE

FACTURE

N° F70027588



Compte : C7003347

Téléphone : 0615674681

Portable : 0615674681

PARANT XAVIER

LES SOLES

ALVIGNAC

46500 ALVIGNAC

Numéro : F70027588

Date : 14/02/2026

Vous avez été servi par : THIERRY

Référence :

IBAN : FR76 1005 7190 5400 0200 0870 114 / BIC : CMCIFRPP

Page1/1

DÉSIGNATION	Qté	PU HT	PU TTC	MONTANT HT	MONTANT TTC
RONDELLE DE SERRAGE	1.00	17.42	20.90	15.68	18.81

Conditions : A reception	Code	Base	Taux	Montant	NET A PAYER	0.00 €
CB le 14/02/2026 18.81€	V19	15.68 €	20	3.14 €	Total HT	15.68 €
Echéance: 14/02/2026 Mode:					Total Taxes	3.13 €
BIC : CMCIFRPP					Total TTC	18.81 €
IBAN : FR76 1005 7190 5400 0200 0870 114						

LOI DU 31/12/1992 NET D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent donner lieu à une annulation de commande. La société JARDIGRAMAT se réserve, jusqu'à complet règlement du prix par l'acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus conformément à l'article 2367 du Code Civil. Le client reconnaît en conséquence avoir été prévenu que la société JARDIGRAMAT pourra à tout moment, par simple lettre recommandée, se prévaloir de cette clause et procéder à la reprise des matériels et marchandises dès lors que le client n'aura pas respecté ses engagements de paiement. Tout défaut de paiement aux dates fixées rend exigible immédiatement toutes les sommes dues, ainsi qu'une indemnité égale à 15% des sommes dues au titre de dommages et intérêts et de clause pénale.